



UN DIMANCHE À VÉLO

Dimanche 14 octobre 2018



Pour la deuxième année consécutive, la Communauté de paroisses vous propose de participer au
« DIMANCHE À VÉLO ».

L'idée est simple : se rendre à la messe dominicale à vélo, des quatre coins de l'horizon de la Communauté, parcourir notre territoire en admirant la création, prendre le temps de rencontrer les autres.

Différentes haltes à des horaires précis sont prévues sur le parcours d'Innenheim à Zellwiller. Nous emprunterons les pistes cyclables et autres chemins. Chacun peut rejoindre le peloton à l'étape de son choix. Il est également possible de rejoindre directement l'espace socio-culturel de Zellwiller où sera célébrée

la messe dominicale à 11 H.

Ensuite, nous partagerons le déjeuner sous forme de repas tiré du sac. Puis, en début d'après-midi, nous découvrirons à vélo les environs de Zellwiller.

PROGRAMME

- **8 h 45** : Départ à vélo d'Innenheim (devant la mairie) – vers Krautergersheim
- **9 h 15** : Regroupement des cyclistes à Krautergersheim (Pompiers) – vers Meistratzheim
- **9 h 40** : Regroupement des cyclistes à Meistratzheim (Église) – vers Valff
- **10 h 15** : Regroupement des cyclistes à Bourgheim (Église) – vers Zellwiller
- **10 h 45** : Arrivée des cyclistes à Zellwiller – salle polyvalente
- **11 h 00** : Messe du dimanche à Zellwiller– espace socio-culturel
- **12 h 15** : Temps convivial sous forme de repas tiré du sac
- **14 h 00** : Découverte à vélo des environs de Zellwiller
- **15 h 30** : Retour libre des cyclistes vers les paroisses

POINTS D'ATTENTION

- Le trajet s'effectuera sur les pistes cyclables, les chemins ruraux, la route sur quelques centaines de mètres
- La sécurité habituelle des cyclistes recommande le port d'un casque et d'un gilet fluorescent
- La Communauté n'organise pas la prise en charge des mineurs qui doivent être sous la responsabilité d'un de leurs parents
- Aucune participation financière n'est demandée pour cette activité organisée par la Communauté de paroisses « *Aux portes du Bruch* » et placée sous la responsabilité du Curé.